



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

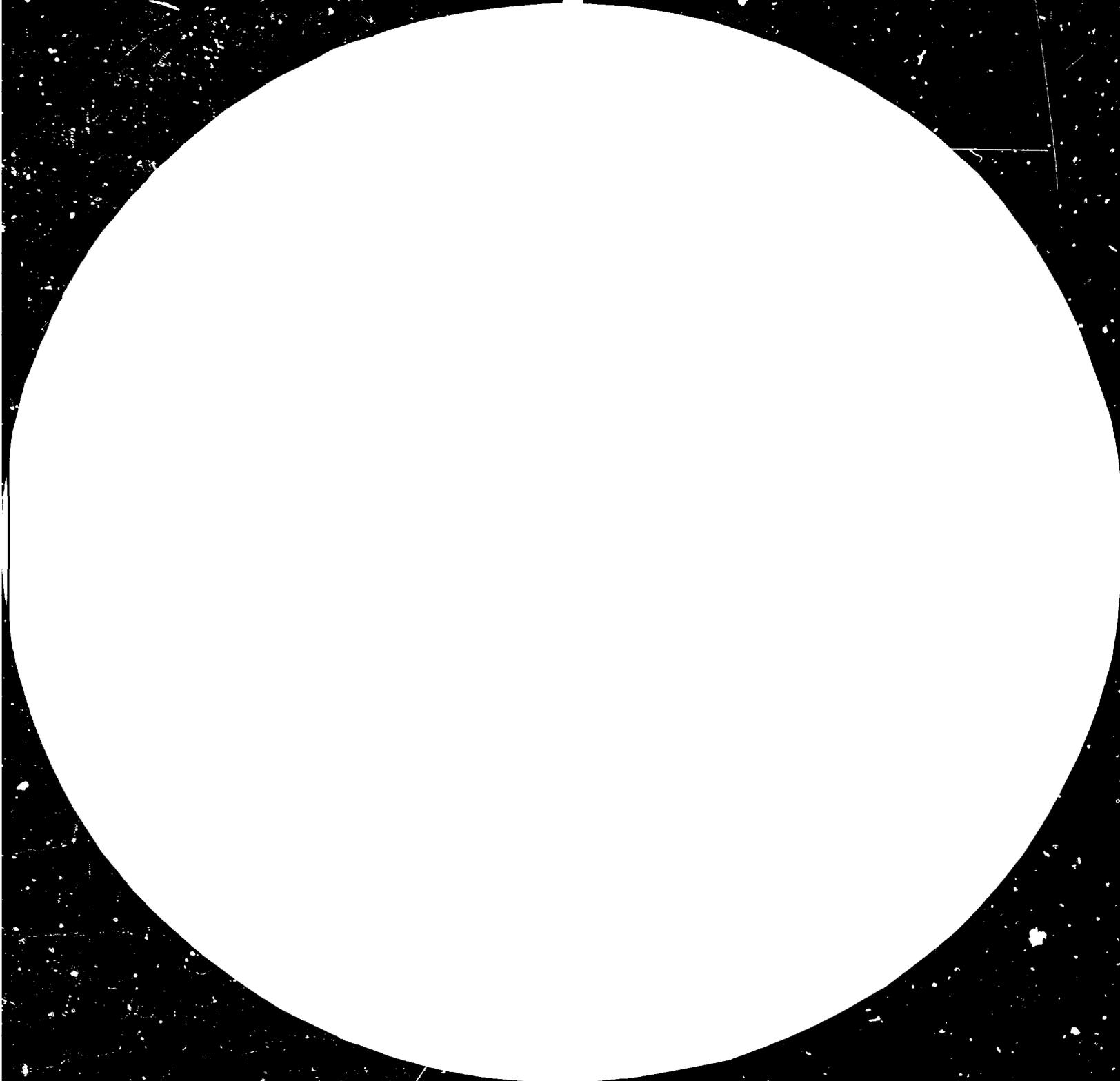
FAIR USE POLICY

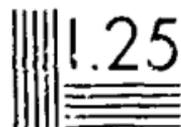
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

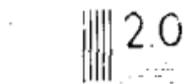
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8 2.5



2.0 1.8 1.6 1.5 1.4 1.25 1.1 1.0



12488



Distr. LIMITEE

ED/WG.373/5
12 juillet 1982

FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire
à la première Consultation sur l'industrie
du bois et des produits du bois

Vienne (Autriche), 21-25 juin 1982

APERCU SUR LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
MECANIQUE DU BOIS AU CAMEROUN *

par

Makon Wehiong **

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Directeur Général, Centre national de développement des forêts, Yaoundé

- 11 -


SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION : GÉNÉRALITÉS SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES
DU CAMEROUN ET LEUR EXPLOITATION

- 1.1. - Préambule
- 1.2. - La production forestière
- 1.3. - Les inventaires
- 1.4. - La régénération forestière
- 1.5. - Le transport des produits forestiers
- 1.6. - Le marché du bois au Cameroun
- 1.7. - Impact économique du secteur forestier

2 - LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION MÉCANIQUE DU BOIS

A : Les Industries de Première Transformation:

- A1 - Nombre et répartition spatiale
- A2 - Production
- A3 - Analyse du volume transformé par rapport à la capacité
de production
- A4 - Analyse de l'équipement
- A5 - Analyse de l'emploi

B : Les Industries de Seconde Transformation

3 - DÉVELOPPEMENT FUTUR DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION MÉCANIQUE
DU BOIS AU CAMEROUN.

1 - INTRODUCTION : GENERALITES SUR LES RESSOURCES FORESTIERES DU CAMEROUN
ET LEUR EXPLOITATION

1.1. Préambule :

Selon une reconnaissance effectuée par le PNUF, la forêt camerounaise couvrirait une superficie d'environ 21.975.000 ha répartie comme suit :

Forêt dense	17.440.000	ha
Forêt dégradée	4.535.000	ha
	<hr/>	
TOTAL	21.975.000	ha

Cette superficie ne tient pas compte des savanes boisées de la partie Nord du pays.

A ce jour, 4.111.447 ha de cette forêt sont classés, soit 8,83 % du territoire national, au lieu de 20 % comme prévu dans la réglementation en vigueur ; une superficie de 2.778.526 ha est en cours de classement. Il convient de préciser ici que c'est l'ensemble des forêts classées qui constitue une partie du domaine forestier permanent de l'Etat.

Des sondages effectués sur environ 3 Millions d'ha ont permis d'estimer un volume sur pied de près de un milliard de m³ de bois d'oeuvre et plus de 300 essences commercialisables dont seulement le tiers fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation plus ou moins régulière.

L'exploitation forestière se pratique actuellement dans la zone forestière du Cameroun dont les principaux types de végétation sont :

- la mangrove qui constitue la zone de départ de l'exploitation forestière à l'époque coloniale allemande (début vingtième siècle) ;

- la forêt littorale ou forêt atlantique de basse altitude à Lophira alata (BONGOSSI ou AZOBE) et Sacoglottis gabonensis (BIDOU) ;

- la forêt atlantique de moyenne altitude hyperhumide vers le Nord-Ouest et humide vers le Sud et le Sud-Ouest caractérisée par de nombreuses espèces avec prédominance des EKOP (NAGA, EKABA, etc...) ;

- la forêt semi-décidue de moyenne altitude caractérisée par la caducité des feuillages avec une abondance de Terminalia superba (FRAKE), Khaya Ivorensis (ACAJOU ou NGOLLON), Triplochyton scleroxylon (AYOUS), Chlorophora excelsa (IROKO ou ABANG), Entandrophragma cylindricum (SAPELLI) ;

- la forêt semi-décidue à Sterculiacées et Ulmées qui est une variante de la précédente et dont la partie Nord est en contact avec la savane ; la forêt

de DENG-DENG fait partie de cette formation :

- la forêt inondée de l'extrême Sud-Est caractérisée par des périodes d'inondation prolongées, ce qui rend l'exploitation difficile, et une abondance d'ASSAMELA (Afromosia).

Au cours de l'exercice 1980/1981, une superficie globale de 8.125.172 ha de forêt a été ouverte à l'exploitation contre 7.761.292 ha en 1979/1980, soit un accroissement de 3,7 %.

La répartition de cette superficie concédée en licences d'exploitation forestière est illustrée par le tableau ci-dessous :

CATEGORIES DE DETENTEURS	NOMBRE	SUPERFICIE (HA)	%
Nationaux	40	1.488.773	18,3
Expatriés	58	5.501.459	67,7
Stés d'Economie Mixte	7	1.134.940	14
TOTAUX	105	8.125.172	100

1.2. La Production Forestière :

Les 8.125.172 ha concédés en licences d'exploitation forestière ont produit, au cours de l'exercice 1980/1981, 1.524.581 m³ de grumes, ce volume ne tenant compte ni du bois de pâte (300.000 m³), ni du bois de chauffage, ni du volume exploité en poteaux et perches.

Par rapport à la production de l'exercice précédent qui était de 1.613.207 m³ de grumes, on constate une diminution de 88.626 m³ correspondant à un taux de 5,5 %, situation certainement liée à la crise que traverse actuellement le marché des bois tropicaux, laquelle a engendré un ralentissement de l'activité forestière au Cameroun.

Cependant, selon une étude récente menée avec le concours de la Banque Mondiale et du Centre Technique Forestier Tropical (CTFT), et compte tenu des potentialités encore inexploitées de sa forêt, le Cameroun pourrait produire en 1990 plus de 4 Millions de m³ de grumes par an, moyennant un aménagement rationnel des forêts, une promotion soutenue des essences dites nouvelles et un développement convenable des infrastructures de transport.

Les essences les plus produites restent, par ordre d'importance, le SAPELLI (*Entandrophragma cylindricum*), l'AZODE (*Lophira alata*) et l'AYOUS (*Triplorchiton scleroxylon*). Puis viennent le DIBETOU (*Lourea trichiloides*), l'ASSAMELA (*Pericopsis elata*), le MOVINGUI (*Distemonanthus benthamianus*), le SIPO (*Entandrophragma utile*), le TALI (*Erythrophleum ivorensis*), le FRAKE (*Terminalia superba*), le KOSIPO, le MOASI (*Baillonela toxisperma*).

Aussi note-t-on de plus en plus l'apparition d'essences nouvelles comme l'EKABA (*Tetraberlinia bifoliata*), l'EBIARA (*Berlinia* sp), l'OVENGKOL (*Guibourtia elie*), le FARO (*Daniellia* sp), l'ANGALE ou GVOGA (*Poga oleosa*), l'OBOTO ou ABORZOK (*Mammea africana*), le KANDA (*Beilschmiedia* spp), l'ANGUEUK (*Ongokea gore*), le SINGNG (*Pteleopsis hydodendron*), l'ANIEGRE (*Aningeria robusta*), le LANDA (*Erythroxylum manii*). etc...

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PRODUCTION
(en m³) DE GRUMES PAR PROVINCE ET PAR TYPE D'EXPLOITANT
FORESTIER POUR L'EXERCICE 1980/1981.-

PROVINCES	EXPLOITANTS			TOTAUX
	Nationaux	Expatriés	S.E.M.	
Centre-Sud	67.653,1	496.631,2	38.399,7	602.684
Littoral	38.847,2	130.400	37.648,7	206.646,9
Sud-Ouest	23.915,8	55.334,2	-	79.250
Ouest	10.601,2	7.217,8	-	17.819
Est	-	513.463,3	104.466,7	617.932
TOTAUX	141.017,3	1.203.046,5	180.517,1	1.524.580,9
%	9,3	78,9	11,8	100

S.E.M. : Sociétés d'Economie Mixte.

1.3. Les Inventaires :

Compte tenu de leur importance dans la planification de l'utilisation des ressources forestières, les inventaires forestiers ont été inscrits comme priorité

du secteur forestier dans le Ve Plan Quinquenal de Développement Economique, Social et Culturel. C'est en effet à partir des résultats de ces inventaires qu'il sera possible d'élaborer une meilleure politique de gestion des forêts camerounaises, notamment en matière d'exploitation forestière, de classement des forêts et de renouvellement des ressources forestières.

Avec la création du Centre National de Développement des Forêts (CENADEFOR) parmi les objectifs duquel on retrouve la réalisation d'une reconnaissance forestière générale et de l'inventaire et de l'aménagement du domaine forestier permanent de l'Etat, il y a lieu d'envisager cette option du Ve Plan sur une bonne voie.

Les inventaires réalisés à ce jour au Cameroun sont consignés dans le tableau ci-dessous :

FORET	ANNEES	SUPERFICIE HA	TAUX	OBSERVATIONS
(Massif de DENG-DENG)	(1964 - 66) (1969 - 71)	300.000	0,1 % 0,5 %	(Cet inventaire a permis de préparer un aménagement forestier et l'installation de la SOFIBEL.)
(Réserve de YOKADJUMA)	(1966 - 67)	2.200.000	0,03 %	(La reconnaissance de la région a conduit à la mise en réserve de cette vaste zone. Mais la faible taux de sondage ne permet pas de préparer l'aménagement de ce massif.)
(Forêt d'EDEA)	1968	100.000	1,1 %	(Cet inventaire a permis la création de la CELLUCAM et la préparation d'un programme d'approvisionnement de cette usine.)
(Massifs de NDIAN MAH- FE et de KUMBA)	1972	300.000	1 %	(Aucune application n'a encore suivi ces inventaires.)

Il est prévu, dans le cadre des activités du CENADEFOR, une couverture photographique à l'échelle 1/40.000e de la partie du territoire national située au-dessous du 5e parallèle.

Le début de la 1ère partie de cette opération qui intéresse 11 Millions ha est prévu pour le mois de Novembre 1982. La cartographie qui s'en suivra servira de base aux travaux d'inventaires qu'entreprend le CENADEFOR.

Par ailleurs, un travail analogue aux fins d'aménagement forestier de

500.000 ha s'effectuera dès Février 1983 à l'échelle 1/20.000e à l'Est de CAMPO.

1.4. La Régénération Forestière :

Les travaux de régénération au Cameroun ont commencé en 1930. Ils avaient pour objectif l'enrichissement des massifs forestiers caractérisés par une multitude d'essences sans valeur commerciale reconnue.

Ces travaux ont été longtemps financés par des aides extérieures, notamment du FIDES et du FED. Et pour relayer ces aides qui s'amenuisaient au fil des années, il a été créé en 1965 un Fonds Spécial Forestier et Piscicole alimenté par des recettes provenant des taxes forestières. La gestion de ce Fonds était confiée à la Direction des Eaux et Forêts et des Chasses qui faisait exécuter les travaux de régénération par le personnel des Conservations à l'intérieur des forêts domaniales.

Mais les lourdeurs administratives et de gestion constatées non seulement au niveau de la Direction des Eaux et Forêts et des Chasses, mais aussi au niveau des Conservations entre 1967 et 1971, ont amené les autorités camerounaises à revoir l'organisation du Fonds Spécial Forestier et Piscicole et le doter d'une personnalité morale et de l'autonomie financière. C'est ainsi qu'est né, en 1974, le Fonds National Forestier et Piscicole (FNFP), le changement d'appellation correspondant à une préoccupation d'ordre politique, celle de disposer d'un organisme à vocation nationale.

La création du F.N.F.P. a permis à la Direction des Eaux et Forêts et des Chasses de disposer d'un instrument de travail efficace chargé de la réalisation de certains objectifs de la politique forestière nationale, à savoir : régénération en forêt dense, reboisement en savane, promotion de la pisciculture en milieu rural, contribution à la recherche forestière.

Le F.N.F.P. possède 7 chantiers provinciaux (soit un par Province), 31 bases et 4 grands chantiers dont un (celui de BELABO) est en veilleuse.

Quant aux réalisations de ce Fonds, le IVe Plan Quinquenal qui vient d'expirer avait prévu la régénération de 10.000 ha en forêt dense et le reboisement de 12.000 ha en savane, soit un rythme annuel de plantation de 4.400 ha. Mais compte tenu de l'attention portée à l'entretien des anciennes plantations et à cause de l'insuffisance des ressources financières et humaines, ces prévisions n'ont pas été atteintes, comme le montre le tableau ci-dessous.

Les essences utilisées par le F.N.F.P. pour ses opérations de régénération sont celles qui présentent un intérêt économique (bois d'oeuvre, bois de chauffage, etc...) et dont on maîtrise suffisamment la sylviculture.

Enfin, malgré les difficultés rencontrées (insuffisance du personnel, ab-

sence d'une infrastructure adéquate, absence d'un plan d'aménagement du domaine forestier permanent) et compte tenu du fait que 400.000 ha environ sont chaque année exploités et abandonnés alors que l'effort de régénération du F.N.F.P. ne porte que sur 2.000 ha par an en forêt dense, il y a lieu de songer à une extension des programmes de plantation de cet organisme, avec tout ce que cela implique comme dispositions à prendre : renforcement du personnel (aussi bien d'encadrement que d'exécution), mise en place d'une infrastructure routière convenable, dégagement des ressources financières suffisantes, etc...

REALISATIONS DU F.N.F.P. AU COURS DU IVe PLAN QUINQUENAL

Nature des opérations	Objectifs du IVe Plan	REALISATIONS (EN HA)					Total (ha)	% de réalisation
		1977	1978	1979	1980	1981		
(Enrichissement en forêt dense)	10.000 ha	3.025	1.245	1.343	750	790	7.153	71,5 %
(Reboisement en savane)	12.000 ha	1.344	1.000	1.160	802	607	4.913	40,9 %

1.5. Le Transport des Produits Forestiers :

1.5.1. Le chemin de fer

C'est l'une des pièces maîtresses du transport des produits forestiers d'exportation. Mais sa capacité (400.000 m³ par an pour le tronçon BELABO - YAOUNDE - DOUALA) est bien en deçà de celle du port de DOUALA (1.500.000 m³) et celle des exploitants forestiers situés dans son emprise (environ 750.000 m³ par an).

Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- le nombre limité de plates-formes
- la longue durée de rotation des plates-formes due à l'insuffisance de la force motrice, au tracé plutôt dangereux de la voie ferrée (ce qui provoque souvent des déraillements) et à l'insuffisance des moyens de manutention aux gares de chargement et de déchargement des produits
- la mauvaise répartition des plates-formes entre les différents utilisateurs.

Diverses mesures sont actuellement envisagées pour améliorer cet état des choses :

- le realignement de l'axe YAOUNDE - DOUALA

- l'augmentation de la capacité de manutention aux gares en vue de réduire la durée de rotation des plates-formes
- l'amélioration de l'équipement de la Régie Nationale des Chemins de fer en locomotives modernes et puissantes
- une meilleure répartition des plates-formes entre utilisateurs.

1.5.2. Le réseau routier

C'est un mode de transport flexible, rapide, mais plus coûteux que le chemin de fer. Il convient aux produits de grande valeur et pour des distances ne dépassant pas 150 à 200 km. C'est le moyen de prédilection des régions situées non loin des ports d'évacuation ou des usines de transformation.

Cependant le réseau existant est non seulement médiocre, mais insuffisant, surtout dans le Centre-Sud. C'est ainsi qu'il a été proposé la réalisation des axes routiers YAOUNDE - AKONCLINGA et KRIBI - EBOLOWA - SANGMELIMA. L'étude de faisabilité du premier axe a été inscrite dans le quatrième projet routier de la Banque Mondiale.

Il faut également mentionner qu'une étude préliminaire de tracé pour une route lourde partant de YOKADJUMA - MOLOUNDOU à KRIBI - LOLABE - CAMPO a été faite en 1975. Cet axe permettrait de désenclaver la riche région forestière du Sud-Est du Cameroun, et le Gouvernement est en train d'examiner les possibilités de sa réalisation.

1.5.3. Le transport fluvial

Ce mode de transport est essentiellement pratiqué dans la partie Sud-Est du pays et se traduit par :

- le flottage de billes de bois isolées sur les cours d'eau peu larges et sinueux, ceci sur de courtes distances
- le flottage de radeaux sur la SANGHA et la NGOKO pour leur acheminement de MOLOUNDOU à POINTE-NOIRE
- le remorquage de chalans chargés de bois débités également de MOLOUNDOU à POINTE-NOIRE.

Pendant l'exercice 1980/1981, le transport des bois par voie fluviale a porté sur environ 20 % du volume total des bois exportés par le Cameroun.

1.5.4. Les ports d'évacuation

Le port de DOUALA dont la capacité vient d'être portée à 1.500.000 m³ as-

sure le gros des exportations de bois camerounais (environ 60 %), suivi du port de POINTE-NOIRE au CONGO.

Toutefois le problème majeur du port de DOUALA reste sa faible profondeur, ce qui ne lui permet pas d'accueillir des bateaux à grand tirant d'eau.

Le reste des exportations de bois camerounais est assuré par les ports de KRIBI, CAMPO et LOKOUNDJE, mais ce sont là des ports de faible capacité.

L'étude de la création d'un port en eau profonde au Rocher du Loup se poursuit. Ce port sera spécialisé dans l'évacuation des bois.

A titre indicatif, voici un tableau montrant le rôle joué par chacun des ports mentionnés ci-dessus au cours de l'exercice 1980/1981 :

	DOUALA	KRIBI	CAMPO	LOKOUNDJE	PTÉ-NOIRE	TOTAL
GRUMES	399.918	61.353	32.433	31.320	139.800	664.824
DEBITES (m3)	71.249	7.717	18.640	12.744	16.400	126.750
TOTAL	471.167	69.070	51.073	44.064	156.200	791.574

1.6. Le Marchés du Bois au Cameroun :

1.6.1. Le marché intérieur

Le Camerounais ou mieux l'individu qui consomme le bois au Cameroun l'achète sous diverses formes : sciages, contreplaqué, feuilles de placage, divers objets issus de la transformation secondaire du bois, et dans une moindre mesure, du bois de chauffage.

Maia faute de statistiques précises à ce sujet, il est difficile de chiffrer son importance.

Toutefois on estime que la consommation locale de bois débités pour les cinq derniers exercices est la suivante :

ANNEES	1976 - 77	1977 - 78	1978 - 79	1979 - 80	1980 - 81
VOLUMES (m3)	212.700	246.230	243.282	230.554	283.748

Ce tableau révèle que la consommation locale de bois débités est en nette

augmentation, phénomène lié à l'essor constaté dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, il y a lieu d'être optimiste pour ce qui est de l'avenir de cette consommation locale du bois avec :

- la politique de développement de l'habitat en milieu rural actuellement prônée au Cameroun

- le démarrage des activités du CENADEFOR dont l'un des objectifs est la réalisation d'un mécanisme de coopération entre le Gouvernement, les exploitants forestiers, les transformateurs et les architectes, en vue d'accroître la proportion du matériau bois et des articles manufacturés en bois, notamment dans la construction, l'ameublement et les travaux publics. Cette action du CENADEFOR vise l'utilisation accrue du bois au Cameroun.

1.6.2. Le marché extérieur

Il intéresse divers produits :

- les bois bruts (grumes)
- les bois sciés
- les bois déroulés ou tranchés
- diverses écorces et graines de plantes médicinales.

En ce qui concerne les grumes et les débités (sciages, bois déroulés et tranchés), les exportations pour les cinq derniers exercices se présentent comme suit :

ANNEES	GRUMES (m3)	DEBITES (m3)	TOTAL
1976 - 1977	631.620	71.883	703.503
1977 - 1978	654.973	80.000	734.973
1978 - 1979	613.383	103.854	717.237
1979 - 1980	740.616	128.590	869.206
1980 - 1981	664.824	126.750	791.574

La liste des importateurs de bois camerounais se présente aujourd'hui comme suit, conformément aux statistiques relevées aux seuls ports DOUALA et KRIBI en 1980/1981 :

CLIENTS	GRUMES (m3)	DEBITES (m3)	TOTAUX
FRANCE	66.646,9	20.855,0	85.501,9
ESPAGNE	65.924,7	14.533,1	80.447,8
HOLLANDE	63.425,4	15.880,1	79.305,5
R.F.A.	69.492,4	5.359,6	74.852,0
U.R.S.S.	51.138,9	-	51.138,9
ITALIE	43.339,0	1.519,9	44.858,9
BELGIQUE	14.575,4	11.820,6	26.396,0
JAPON	21.207,1	21,3	21.228,4
GRECE	20.182,9	126,4	20.309,3
PORTUGAL	16.374,1	-	16.374,1
ANGLETERRE	7.717,3	5.733,4	13.470,7
YOUUGOSLAVIE	8.878,4	184,6	9.063,0
BULGARIE	4.581,2	-	4.581,2
LIBAN	2.904,5	-	2.904,5
DANEMARK	1.969,6	89,2	2.058,8
U.S.A.	283,9	1.141,2	1.425,1
SUEDE	1.043,0	37,9	1.080,9
MEXIQUE	-	932,2	932,2
MALAISIE	855,3	-	855,3
MAROC	422,0	-	422,0
IRLANDE	-	418,7	418,7
NLLE ZELANDE	40,0	263,5	303,5
POLOGNE	216,0	-	216,0
SUISSE	53,5	-	53,5
NORVEGE	-	39,7	39,7
TOTAUX	461.271,9	78.966,4	540.237,9

Soit une répartition par continent de :

- 94,80 % pour l'Europe
- 4,62 % pour l'Asie
- 0,44 % pour l'Amérique
- 0,08 % pour l'Afrique
- 0,06 % pour l'Océanie

1.7. Impact Economique du Secteur Forestier :

1.7.1. Les investissements

Les activités du secteur forestier entraînent en effet de lourds investissements... notamment :

- le matériel d'exploitation forestière (tracteurs à chenilles, tracteurs à pneus, grumiers, engins de débardage, tronçonneuses, camions, véhicules légers, etc...)
- les installations industrielles de transformation
- les investissements d'intérêt socio-économique (routes, ponts, écoles, aérodromes, dispensaires, etc...).

1.7.2. Main d'oeuvre et emploi

L'exploitation forestière et les industries de transformation des produits forestiers sont de grandes consommatrices de main-d'oeuvre, et particulièrement en milieu rural.

On estime qu'à ce jour, plus de 25.000 Camerounais vivent de l'exploitation forestière ou de la transformation du bois et autres produits tirés de nos forêts.

2 - LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION MECANIQUE DU BOIS :

A - Les Industries de Première Transformation

A.1. Nombre et répartition spatiale

Les industries de première transformation actuellement en production au Cameroun sont au nombre de 87. Leur répartition spatiale est la suivante :

PROVINCES	NOBRE	NATURE DE LA TRANSFORMATION
		Sciage (35)
Centre-Sud	37	Tranchage (1)
		Sciage et déroulage (1)
		Sciage (20)
Littoral	22	Déroulage (1)
		Sciage et déroulage (1)
		Sciage (13)
Est	15	Sciage et déroulage (2)
Sud-Ouest	10	Sciage (10)
Ouest	3	Sciage (3)
TOTAL	87	

Du point de vue de la répartition, on constate que le plus grand nombre d'usines est concentré dans les zones où l'exploitation forestière est la plus active, à savoir le Centre-Sud et le Littoral.

Par ailleurs, on remarque que, parmi les 87 usines de première transformation enregistrées, 81 (SOIT 93 % du nombre total de ces usines) ne font que du sciage.

A.2. Production

L'ensemble des usines de première transformation du bois ont consommé 912 217,4 m³ de grumes sur les 1 524 581 m³ de grumes produits par la forêt camerounaise au cours de l'exercice 1980/1981, ce qui donne un taux de transformation de 59,8 %.

Par rapport à l'exercice 1979-1980 (production forestière globale : 1 613 207 m³ de grumes ; volume transformé : 798 101 m³ de grumes ; taux de transformation : 49,5 %) on constate une augmentation du taux de transformation de 10,3 %, situation certainement conjoncturelle, ce relèvement provenant plutôt du fait que, le marché International des bois tropicaux a été peu porteur cette année et les exploitants forestiers ont plutôt livré leurs grumes à la transformation locale.

Voici du reste comment se répartissent les unités de première transformation par classes de production (consommation en m³ de grumes par an).

PRODUCTION	! NOMBRE !	! % !
(Jusqu'à 5 000	! 51 !	! 58,6 !
(de 5 000 à 10 000	! 10 !	! 11,5 !
(de 10 000 à 20 000	! 13 !	! 14,9 !
(de 20 000 à 30 000	! 6 !	! 6,9 !
(de 30 000 à 40 000	! 1 !	! 1,2 !
(plus de 40 000	! 6 !	! 6,9 !
TOTAL	! 87 !	! 100 !

On constate ainsi qu'il s'agit en général de petites unités de transformation, le volume moyen consommé par usine et par an étant de 10 485 m³ de grumes.

Pour ce qui est des placages et des contreplaqués, leur capacité de production peut être respectivement estimée à 80 000 m³ et 30 000 m³.

A.3. Analyse du volume transformé par rapport à la capacité de production :

Le volume transformé de 18 Unités par rapport à leur capacité de production se présente de la façon suivante :

(Raison Sociale	!Capacité de ,product!	Production	! Taux)
(-----	!-----	!-----	!-----)
(KIEFFER	! 10 000	! 5 520,6	! 55,20 %)
(C.C.N.	! 30 000	! 11 740,5	! 39,13 %)
(Miguel KHOURY	! 35 000	! 7 589,7	! 21,68 %)
(EFEK	! 37 300	! 8 759,8	! 23,48 %)
(SEFHN	! 8 000	! 1 713,7	! 21,42 %)
(NSO	! 3 400	! 1 454,9	! 42,79 %)
(LEMONNIER	! 12 000	! 10 213,6	! 85,11 %)
(THUISSEU M.	! 1 500	! 1 372,6	! 91,51 %)
(SIFCCA	! 13 200	! 5 677,5	! 43,01 %)
(DUREL M.	! 12 000	! 362,9	! 3,00 %)
(SOTREF	! 24 000	! 20 749	! 86,45 %)
(CORON	! 8 000	! 1 082	! 13,52 %)
(SFID	! 98 000	! 79 786,4	! 81,41 %)
(SICAB	! 5 160	! 1 320	! 25,58 %)
(Forestière CAMPO	! 35 000	! 33 745	! 96,41 %)
(CFGG	! 16 000	! 10 327,8	! 64,54)
(CFB	! 59 000	! 26 290	! 44,5)
(SEFN	! 54 000	! 11 676,4	! 21,64 %)
(TOTAL	! 445 560	! 239 382,4	! 53,72 %)

Ce tableau montre que les installations mises en place par les différentes sociétés de transformation sont sous utilisées à la moyenne de 53,72 % de leur capacité.

Cette situation est due à divers facteurs dont les moindres ne sont pas le fait que :

- la plupart des industriels de première transformation travaillent à la commande, pour ne pas dire à la carte ;
- la qualité des machines (vétusté) ne permet pas d'atteindre la capacité de production prévue pour l'usine ;

Ce tableau qui regroupe 19 scieries révèle que les machines les plus courantes dans ces usines sont les scies à ruban. Par ailleurs, un examen minutieux de ce tableau permet de dégager l'équipement de la scierie moyenne qui se compose comme suit :

- une scie de tête d'au moins 140
- une scie de reprise
- une déligneuse
- deux ébouteuses.

Normalement, avec un tel équipement, on doit être capable de produire en un an et pour 8 heures de travail par jour au moins 16 000 m³ de grumes. Malheureusement cette capacité n'est pas souvent atteinte par nos usines, et pour les raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer.

A.5. Analyse de l'emploi :

Le tableau ci-dessous montre la répartition du personnel de quelques unités de première transformation du bois en catégories d'employés.

Raison Sociale	Cadres		Ouvriers spécialisés	Manœuvres	TOTAL
	Expatriés	Nationaux			
SFIL	1	7	39	60	107
CIF	6	2	95	168	271
CFA	1	-	92	123	216
J. PRENANT	2	-	16	18	36
V. OUAMBO	-	-	10	7	17
SEFN	6	5	49	154	214
Petit GUYOT	1	3	62	23	89
PALLISCO	3	4	54	80	141
SIBAF	6	7	44	209	266
Forestière de CAMPO	6	-	120	165	291
CORON	3	3	184	23	213
SABM	-	6	18	36	60
SEBC	2	-	68	114	184
PERNOLLET	2	3	81	112	196
CCN	4	7	46	88	145
LEMONNIER	1	-	10	144	155
TOTAL	44	47	988	1 524	2 601

Au vu de ce tableau, on constate que d'une manière générale, les manœuvres constituent le gros du personnel employé dans ces unités de transformation, soit plus de 58 %.

Il faut aussi noter que le plus souvent, lorsqu'on parle de cadres locaux, il s'agit surtout de ceux s'occupant de l'administration.

Quant aux ouvriers appelés ici spécialistes (ou ouvriers spécialisés), ce sont surtout des camerounais qui ont été formés sur place et sur les tas par leur employeur, et pour une tâche bien précise.

Le problème de qualification du personnel, et notamment du personnel local d'encadrement technique constitue un point sur lequel il faut se pencher. En effet, la plupart des sociétés de transformation primaire du bois appartenant à des Nationaux, faute de pouvoir avoir à leur tête des techniciens hautement qualifiés, se présentant souvent comme de petits ateliers de production à caractère artisanal, avec toutes les conséquences que cela représente du point de vue de l'utilisation de la matière première ligneuse.

B - Les Industries de Seconde Transformation

Il existe au Cameroun 21 usines agréées de seconde transformation du bois. La répartition spatiale de ces usines agréées est la suivante :

- Centre - Sud	9
- Littoral	6
- Nord	5
- Sud - Ouest	1
	<hr/>
TOTAL	21

A ces usines, il faut ajouter une multitude de petites menuiseries et fabriques de meubles non enregistrées, mais d'où provient le gros du mobilier équipant les maisons d'habitation dans les villes.

3 - DEVELOPPEMENT FUTUR DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION MECANIQUE DU BOIS AU CAMEROUN :

3.1. De nombreux facteurs ont jusqu'ici entravé le développement des industries forestières au Cameroun. On peut citer entre autres :

- l'inexistence d'un inventaire forestier révélant la richesse de la forêt en essences de valeur
- l'utilisation insuffisante des essences traditionnelles
- le manque d'une infrastructure adéquate
- le manque de ressources financières
- le faible rendement des industries forestières existantes dû en partie à la vétusté des équipements.

Pour atteindre les objectifs de développement forestier fixés par le Gouvernement, il faudrait envisager une augmentation de la production (environ 5 000 000 m³, bois de pâte non compris en l'an 2 000) et de la transformation (80 % de la production à long terme).

Ceci implique l'exploitation et l'utilisation d'un plus grand nombre d'essences, le renouvellement des équipements vétustes des industries existantes, et surtout la mise sur pied d'une bonne politique d'intégration (aussi bien verticale qu'horizontale) de nos unités de transformation, ce qui permettrait d'avoir, au sein d'une même usine, plusieurs formes d'utilisation du bois, les rendements s'améliorant par la même occasion. En d'autres termes, il conviendrait de décourager l'installation de petites unités au profit de grands complexes intégrés, ou alors un regroupement de petites unités viables de manière qu'elles puissent être complémentaires pour une utilisation poussée de la matière première ligneuse.

Il y a également lieu d'encourager l'implantation des industries de seconde transformation (menuiseries, manufactures de meubles, unités de fabrication de maisons en bois, etc...) ce qui permettrait à coup sûr l'utilisation du plus grand nombre d'essences forestières.

Un accent devrait aussi être mis sur l'amélioration qualitative des produits de nos industries forestières par le séchage et la préservation des bois.

Nous pensons enfin que, dans le souci d'une exportation plus importante et pour une meilleure utilisation locale du bois, il faudrait adopter un système de normalisation de produits forestiers et de classement des bois débités.

C'est donc pour permettre de rationaliser la gestion du patrimoine forestier et d'augmenter l'impact encore timide de ce secteur à l'ensemble de l'économie nationale, que le Gouvernement camerunais vient de créer le Centre National de Développement des Forêts (CENADEFOR), établissement public à caractère Industriel et Commercial doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, chargé de la mise en valeur des forêts et de la promotion du bois camerunais tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun.

Ce Centre a notamment pour mission de :

- réaliser une reconnaissance forestière générale
- réaliser l'inventaire et l'aménagement du domaine forestier permanent
- faire toutes expériences en vue de promouvoir la transformation et l'utilisation des essences peu connues

- établir un mécanisme de coopération entre Gouvernement, Exploitants, Transformateurs et Architectes, en vue d'accroître la portion du matériau bois et des articles manufacturés en bois, notamment dans la construction, l'ameublement et les travaux publics
- assurer le perfectionnement technique des nationaux dans le domaine d'inventaire forestier, du travail et de l'industrie du bois
- mettre au point une normalisation des produits transformés
- assurer le conditionnement et établir les règles de classement des bois.

Ce Centre est également chargé de la stimulation de l'implantation industrielle et de la promotion des nationaux dans l'exploitation forestière.

3.2. Formation

Le problème de formation des cadres et techniciens forestiers se pose avec une acuité particulière. D'après une étude faite en 1976, une bonne gestion de nos ressources forestières requerrait un minimum de :

- 400 Ingénieurs des Eaux et Forêts
- 800 Ingénieurs des Techniques forestières
- 2 000 Techniciens des Eaux et Forêts

pour l'année 1995, soit une formation annuelle de 20 Ingénieurs de conception, 40 Ingénieurs de travaux et 100 Techniciens.

A ces chiffres, il faut ajouter 1 008 Spécialistes en Technologie du Bois répartis en 271 Ingénieurs et 737 Techniciens.

Enfin il faudrait également former pour l'année 1995, 172 Ingénieurs d'Entretien, 528 Techniciens d'Entretien et 12 440 Ouvriers qualifiés.

Les prévisions globales pour l'année 1995 se chiffrent ainsi à 17 348 Agents auxquels il faut ajouter environ 84 000 employés actuel du secteur forestier.

Diverses structures de formation existent au Cameroun en vue de résoudre nos problèmes de développement forestier.

Il s'agit notamment :

- a) de la Section forestière de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique.

Située à YAOUNDE, son objectif principal est de dispenser un enseignement supérieur visant à former des Ingénieurs des Eaux et Forêts et des Chasses pour toutes les tâches de conception et de gestion. Sa capacité d'accueil est de 16 étudiants par an.

b) de l'Ecole de Faune.

Elle se trouve à GAROUA. On y dispense un enseignement à deux niveaux :

- un niveau supérieur et,
- un niveau élémentaire.

Comme l'indique son nom, il s'agit d'un établissement formant des Techniciens en Faune. Des étudiants d'autres pays africains peuvent s'y inscrire.

c) de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

Elle a pour mission d'assurer la formation de cadres moyens et des agents techniques des Eaux et Forêts.

Pour atteindre l'objectif de formation à la mesure du développement forestier, il faudrait en plus d'augmenter les effectifs annuels à toutes ces Ecoles, ajouter une institution de formation en Industries forestières.

